



# PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 12 février 2021

### **Conditions météorologiques : levée des restrictions de circulation pour les poids-lourds le 13 février**

La situation sur les routes au nord de la Loire s'améliore. Aussi, toutes les mesures de restriction de la circulation, en vigueur depuis jeudi 11 février, concernant les véhicules et ensembles de véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 7,5 tonnes seront levées à partir de 00h le 13 février sur l'ensemble du réseau routier départemental.

Le département de Loir-et-Cher reste toutefois **placé en alerte météorologique, avec un seuil de vigilance au niveau jaune neige et verglas. Les conducteurs doivent donc rester prudents lors de leurs déplacements, et adapter leur vitesse et leur conduite à l'état des chaussées.**

#### **Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle  
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)  
[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41